



Harcèlement familiale suis perdue

Par **petula68**, le **08/02/2019** à **12:16**

bonjour

Une amie m'a conseillé votre forum, donc je viens à mon tour vous posez un dilemme familiale.

Mon papa est dcd dernièrement, nous avons du mes sœurs et moi placer notre maman (71 ans) et handicapée dans un ehpad. Mon papa avait tout prévu frais d'obsèques pour lui, et maman. La retraite de mon papa (réversion) et la petite retraite de ma maman suffisent à payer ehpad. Sauf que mes soeurs et moi même devons payer sa mutuelle (normale) j'ai donc fais un virement permanent de x euros tout les 7 du mois. Les problèmes commencent!!! [smile17] hier je reçois un texto d'une de mes soeurs me disant que le virement n'a pas été effectué, je lui réponds que cela va se faire dans la journée, suite à cela elle m'envoie "les devoirs des enfants vis à vis des parents ect.... je lui réponds ok!!!! pourquoi ces menaces???? de là est parti "mon enfer" pour info: j'habite à 700 km de chez ma maman, lui téléphone 1/semaine afin de savoir de quoi elle aurait besoin... (pffff je vous raconte ma vie c'est pénible)!!! l'anniversaire de ma maman était le 31 janvier 2019, j'explique donc à ma maman que je lui enverrai un colis, courant février car mon travail me prends beaucoup de temps en ce moment (agent recenseur pour ma commune, et suis pompier volontaire, et un petit garçon de 6 ans), elle n'y voit aucune objection!!! A ce jour mes 2 soeurs harcèlent de textos, en simultanée, m'insultant et insultant mon mari, je cite de RADIN ET DE LAIDRON, que je devrais me méfier de lui, que je suis avec lui pour son FRIC... des accusations injurieuses, vis à vis de NOUS, des mails, des textos pendant des heures, moi suppliant de stopper, accuse mon mari par des sous-entendus genre infidélités, m'insultent moi-même, ect... Elles exigent que j'aille voir notre mère environs 2/mois (700km) mon mari travail afin que nous ne manquions de rien.... Suite à cet harcèlement, mon mari décide de contacter une de mes soeur, afin d'avoir quelques explications, elle m'envoie un texto en me disant qu'elle ne lui répondrait pas... ect!!! j'avise donc mes soeurs, que pour notre mère je serai toujours là, et que je n'ai pas besoin d'elleS pour confectionner des colis pour ma maman... que je changerai de tel, et bloquerai leurs adresses mail. De là elles me répondent aucuns soucis nous t'enverrons

des lettres recommandés...Ma question?????que dois je faire???je n'en peux plus!!!!Merci de m'avoir lu!!MERCII!!!!

Par **jodelariege**, le **08/02/2019** à **12:32**

bonjour ; faites comme vous dites : changez de numéro de téléphone mais faites des photocopies de tous les messages par mail auxquels vous ne répondrez pas (pas besoin de les ouvrir..) si elles vous envoient des lettres recommandées (quand même 7 euros minimum la lettre...elles se laisseront vite...) gardez les comme preuve de harcèlement.... elles n'ont pas à exiger de vous d'aller voir votre mère à telle ou telle date....

Par **petula68**, le **08/02/2019** à **12:44**

merci beaucoup pour votre réactivité!!!si cela continue quel sont mes droits afin de nous protéger????si ça continue???

Par **jodelariege**, le **08/02/2019** à **12:53**

coupez d'abord les ponts puis gardez des preuves qui pourraient entrer dans la définition du harcèlement ci dessous

après il vous appartiendra de les poursuivre au tribunal ou pas....

un dépôt de plainte aboutit inévitablement à une convocation au commissariat ou à la gendarmerie et même si il n'y a pas de suite judiciaire cela peut refroidir certains...

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32247>

Par **petula68**, le **08/02/2019** à **15:30**

merci pour vos réponses,à l'heure d'aujourd'hui depuis ce matin changement de tel..blocage mail...et je n'espère pas ou plus harcèlement dans l'avenir...Merci beaucoup pour vos réponses, c'est une histoire de fou!!!!

Par **jodelariege**, le **08/02/2019** à **15:43**

avec plaisir.